



Jeunes agriculteurs jurassiens (JAJ)

YANN HUGUELIT

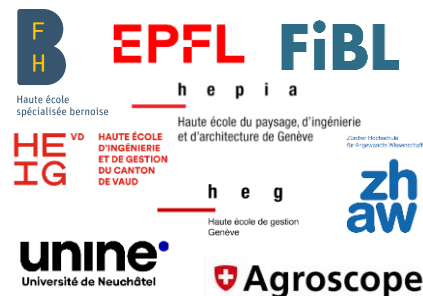
GRANDFONTAINE, LE 12 FÉVRIER 2025

Un centre de compétences Agriculture & Climat

Chambres d'agriculture



Recherche



Associations ONG



AgroImpact
ASSOCIATION

Fédérations de producteurs



Formation Conseil



Industrie Commerce



Invités



- 42 membres - Gouvernance partagée entre collèges
- Association fondée en décembre 2023 qui rassemble des partenaires de l'agriculture

BUTS:

- Référence CH
- Garantir la méthodologie
- Mutualisation des moyens publics cantonaux et privés (un centre et une plateforme)

Plan climat et stratégie climat pour l'agriculture et l'alimentation

JURA **CH**
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



[AUTORITÉS](#) [INDEX](#) [CHEMIN DE VIE](#)

Recherche 

 **Plan Climat**

PLAN CLIMAT JURA

DOMAINES D'ACTION

[> Energie](#)

[> Mobilité](#)

[> Agriculture et alimentation](#)

[> Economie circulaire](#)

[> Cadre de vie](#)

[> Accompagnement au changement](#)

[> Gouvernance](#)

APPEL À PROJETS 2025

PROCESSUS PARTICIPATIF

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Autorités » Plan Climat Jura » Domaines d'action » Agriculture et alimentation

Plan Climat Jura - Actions en matière d'agriculture et de production alimentaire

Au niveau de la consommation globale, y compris l'énergie dépensée pour cuire les aliments, le gaspillage alimentaire et le transport des aliments, le secteur de l'alimentation représente environ 25% des émissions de GES des habitants suisses. Une part importante de ces émissions sont liées à la production de produits laitiers et de viande, les animaux (bovins en particulier) émettant des GES lors de leur digestion.

Contrairement à d'autres domaines, les émissions de GES liées à la production agricole ne peuvent être compressées et ramenées proches du zéro, bien que des mesures puissent encore apporter une marge de progression. En effet, les mesures techniques sont limitées par rapport aux leviers que la population peut utiliser, c'est-à-dire manger selon les recommandations de la pyramide alimentaire en favorisant les produits de saison et locaux.

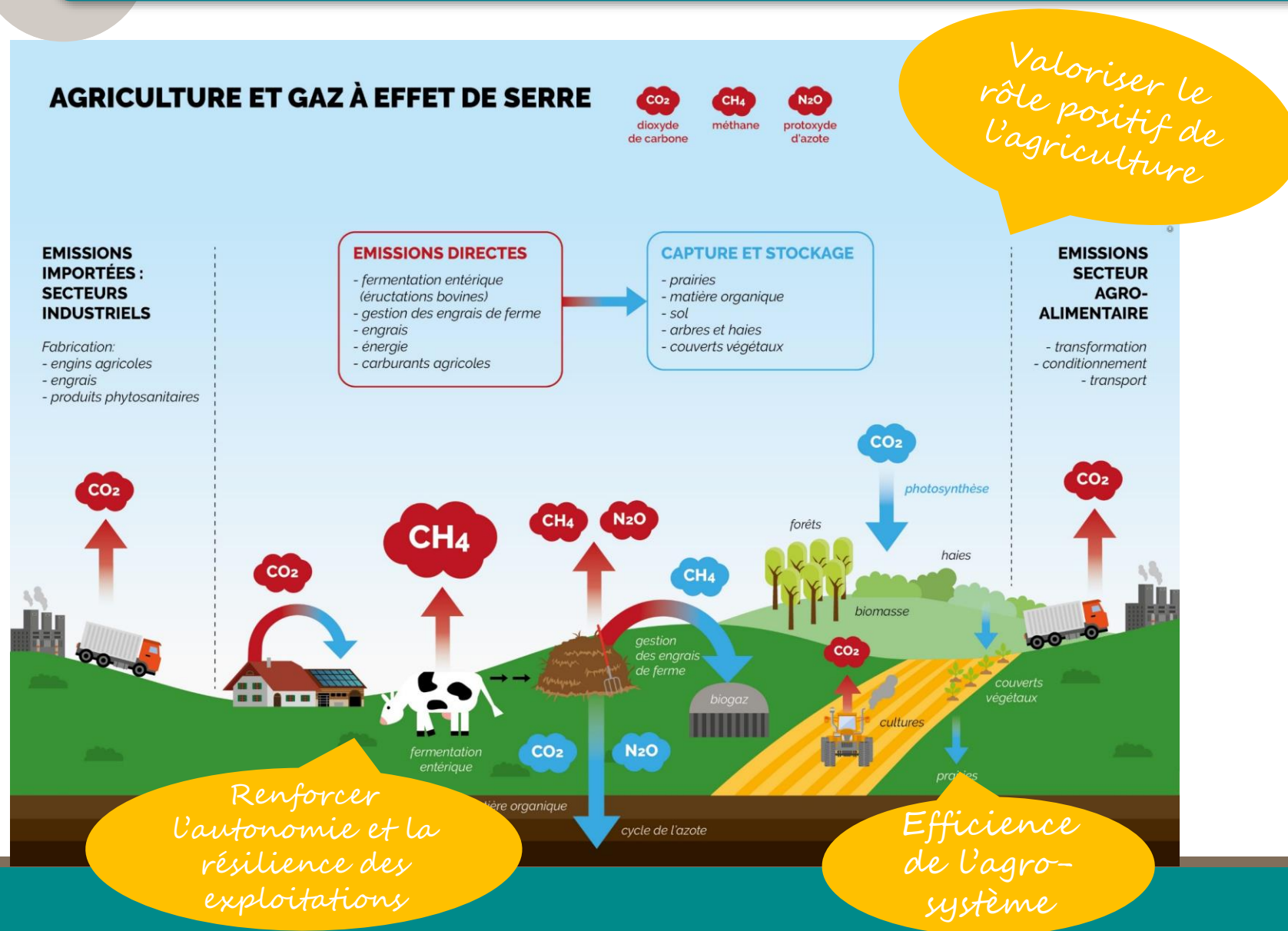
Publié le 27 janvier 2025

Stratégie Climat pour l'agriculture et l'alimentation 2050

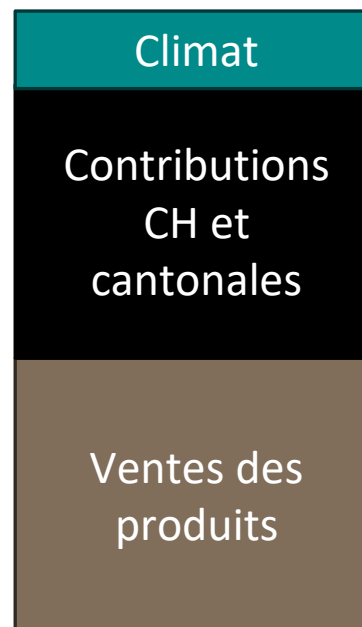
La Stratégie pour l'agriculture et l'alimentation 2050 a pour ambition de donner au système alimentaire les moyens de s'adapter aux changements climatiques et de réduire ses émissions. Cette stratégie pose les jalons d'un système alimentaire plus durable et d'une sécurité alimentaire globalement renforcée.



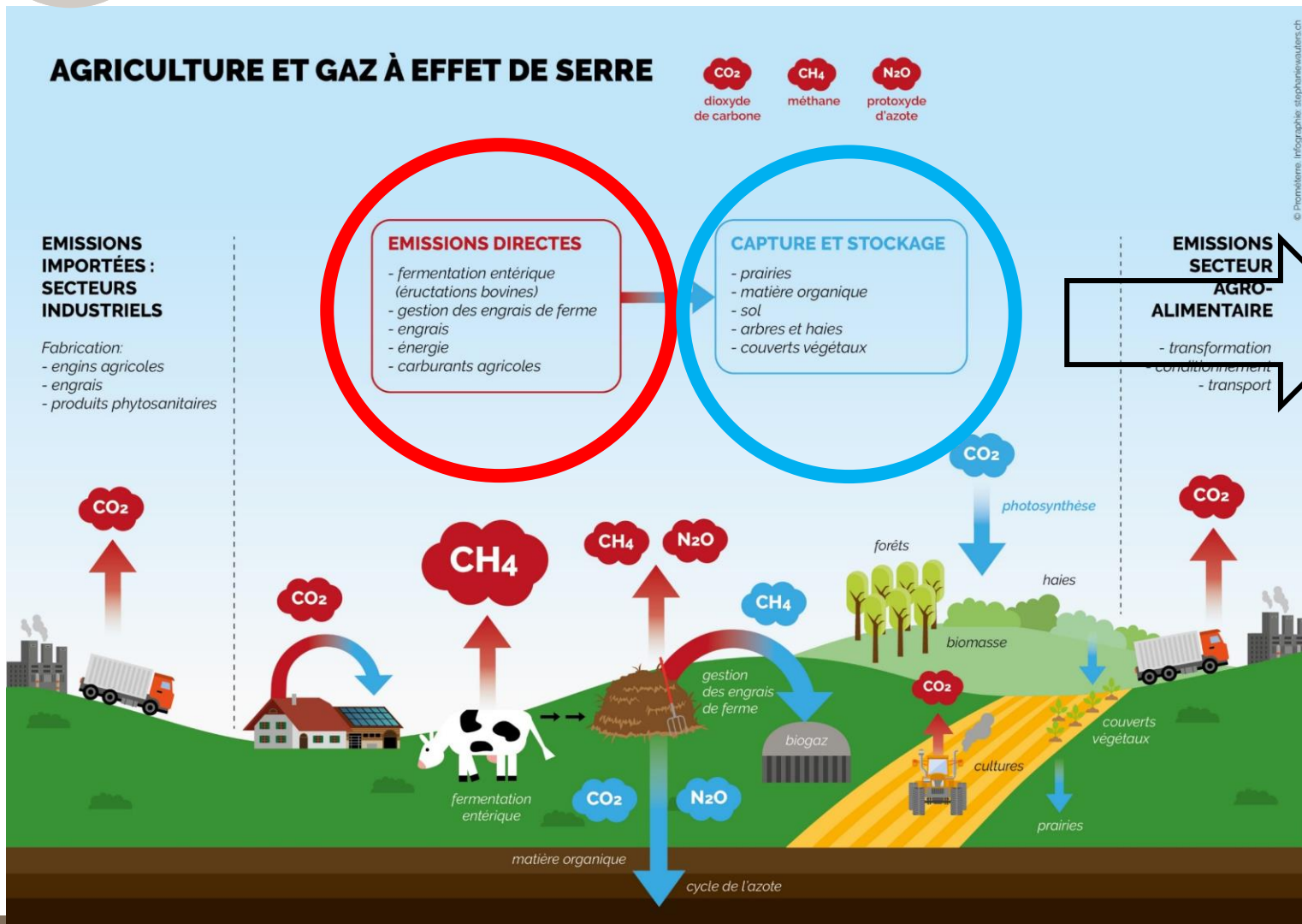
Investissements, transition et valorisation sur les fermes



Financement des investissements sur les fermes ?



Dispositif Climacert (méthode standardisée et reconnue)



Domaine de Thierry Salzmann

Caractéristiques

-  Bavois
-  37.6 ha
-  Grandes cultures
-  Nourrit 554 personnes/an
-  119 t/an de céréales



Leviers d'action

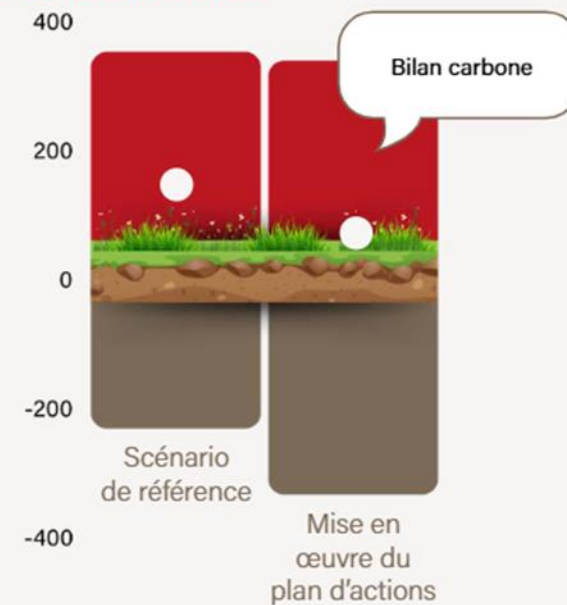
- Apport de 100 m³/ha de broyat de déchets verts sur une parcelle chaque année
- Diminution de 10 % des apports de fertilisants azotés de synthèse
- Installation de panneaux solaires

Réduction de **95%** de l'empreinte carbone par rapport au scénario de référence grâce à la mise en œuvre de leviers d'action AgrolImpact

- 116 t éq. CO₂, soit l'équivalent de 614'000 km en voiture

équivalence OFEV

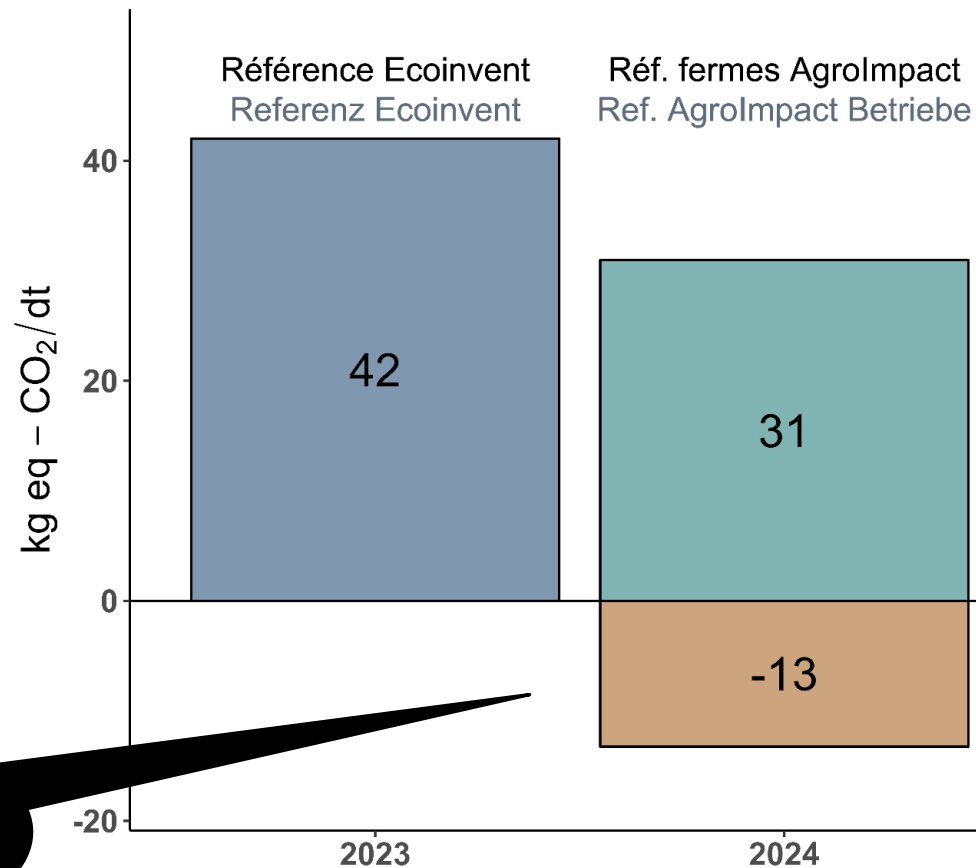
Émissions sur six ans



Stockage sur six ans

Exemple résultats 2024 : Blé panifiable

Bilan carbone blé panifiable Kohlenstoffbilanz Brotweizen



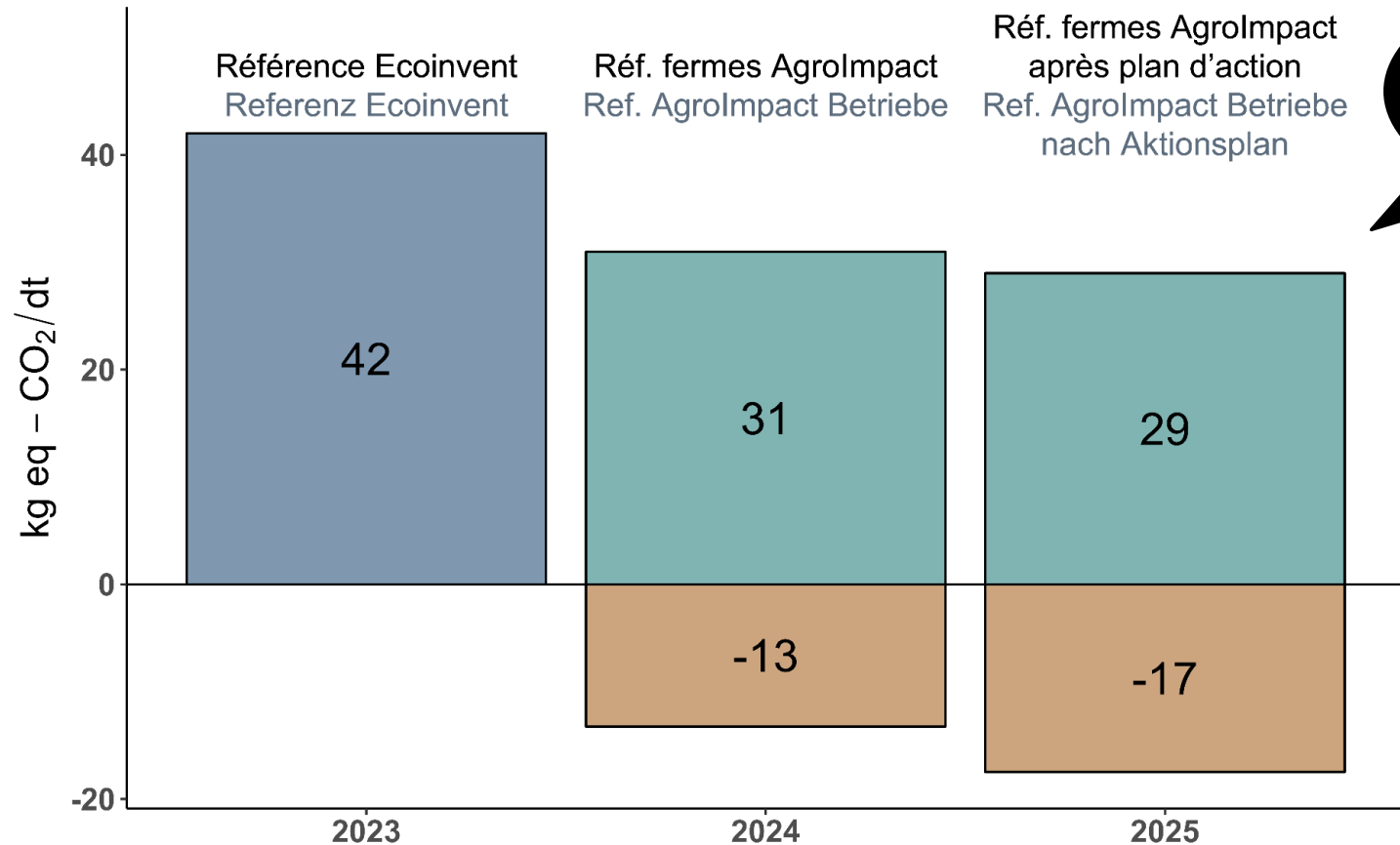
Production de
données primaires

Comptabilisation du
stockage carbone

Politique agricole –
des systèmes déjà
efficaces en suisse

Exemple résultats 2024 : Blé panifiable

Bilan carbone blé panifiable Kohlenstoffbilanz Brotweizen

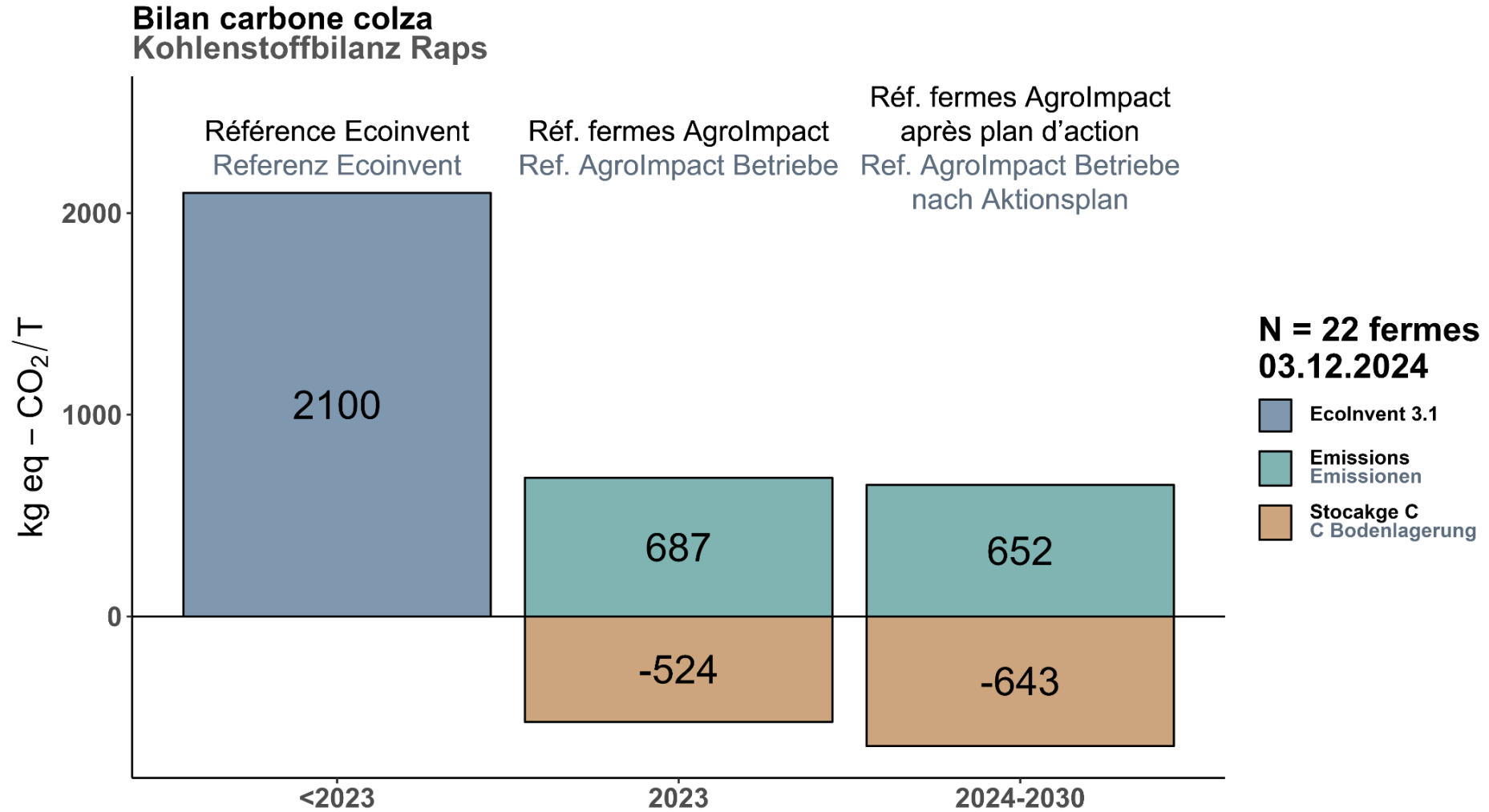


Effet des plans
d'action
individuels

N = 20
01.11.2024

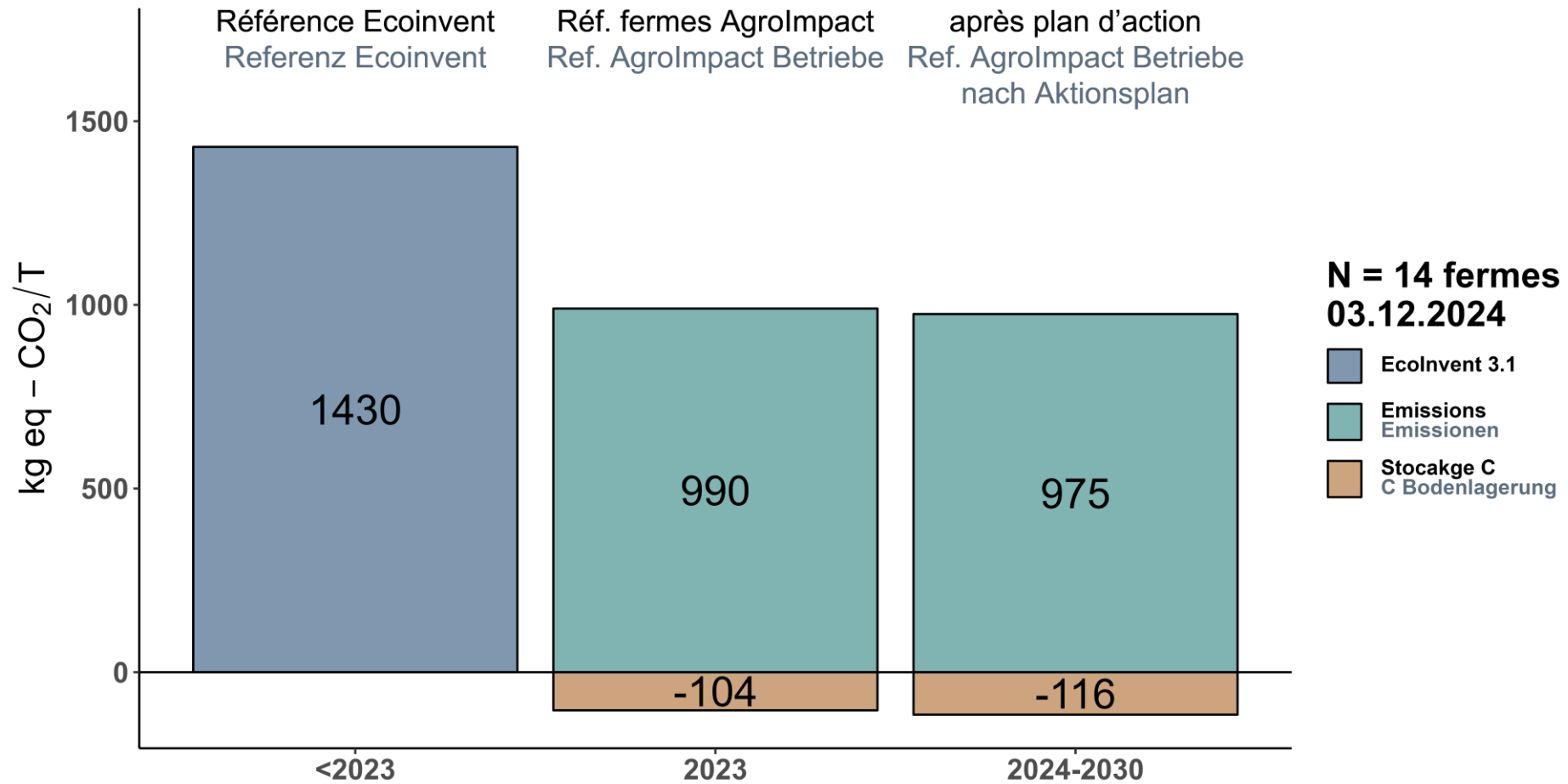
- Ecoinvent 3.1
- Emissions
Emissionen
- Stockage C
C Bodenlagerung

Exemple résultats 2024 : Colza



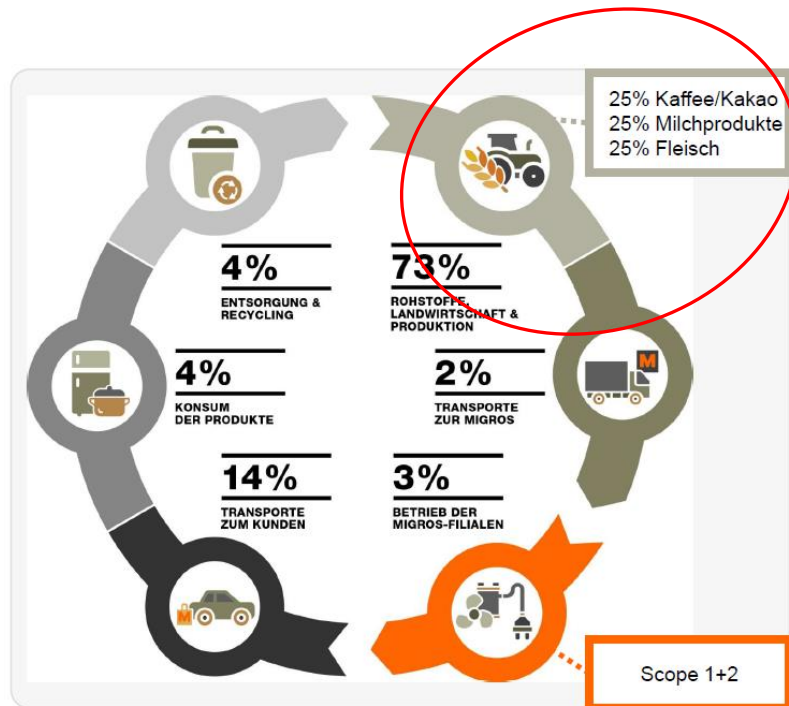
Exemple résultats 2024 : Lait d'industrie

Bilan carbone lait d'industrie Kohlenstoffbilanz Industriemilch



Industriels agro-alimentaires et distributeurs s'engagent vers le net 0

Depuis 2023/2024 ces entreprises dressent le bilan carbone de leurs activités et sont en train d'établir leur stratégie de décarbonation



Exemple : pour un distributeur l'approvisionnement alimentaire est considéré comme représentant les $\frac{3}{4}$ des émissions de GES (d'après références disponibles...). Majoritairement : café-cacao, lait et viande

Objectifs SBTi pour les produits agricoles :
Données primaires pour toutes les entreprises d'ici 2 ans

- 30% GES d'ici 2030
- 72% GES d'ici 2050

Stratégie non encore définie : quels produits prioritaires ? Quelles échéances ?

«PCF» : Product Carbon Footprint «nouveau critère qualité» sur les produits alimentaires

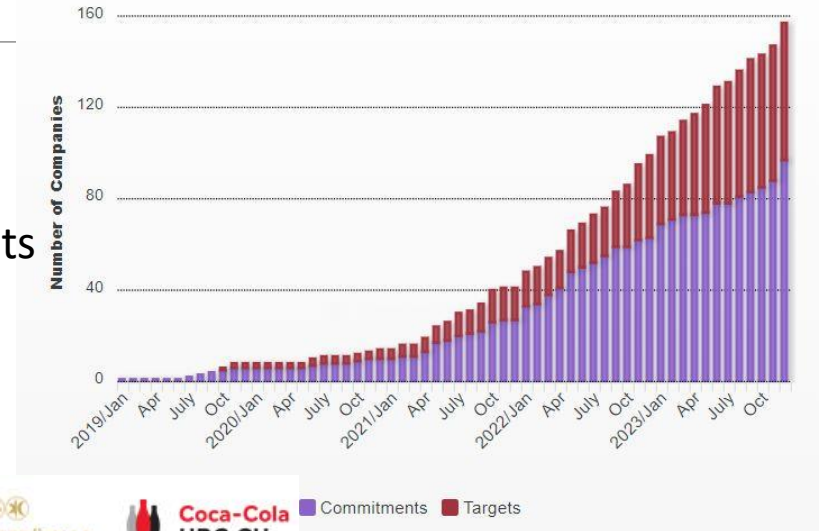
Industriels agro-alimentaires et distributeurs s'engagent vers le net 0



Une 60^{aines} d'entreprises qui achètent des produits agricoles suisses se sont engagées à réduire leurs émissions de GES (SBTi), en particulier de leur approvisionnement, sans compensation (in-setting crédits carbone interdits)



Bilan carbone des exploitations agricoles



Marchés du carbone

Comment ça marche ?

- **Compensation** : Un acteur **compense** ses propres émissions en finançant des projets de tiers qui réduisent les émissions. Il peut ainsi continuer à émettre.
- **Marché** (2 types) : plateforme où les producteurs de certificats (porteurs de projets de réduction) rencontrent les demandeurs de certificats
- **Certificat carbone (crédit pour permis)** = tonne d'équivalent CO₂ évitée, réduite ou séquestrée
- **Agroimpact**: produits décarbonés

A quoi ça sert ?

- **Efficience** : les acteurs peuvent agir là où c'est le plus plus facile (le moins cher) en priorité —> souplesse

Deux «marchés» du carbone

Marchés formels ou réglementés

- **Instruments des politiques environnementales** (alternative/complément aux normes - taxes)
- **Objectif de réduction** : déterminé par le législateur
- **// Certificats** : contingentés par le législateur
- **Participation** : obligatoire/défini légalement

Exemples :

UE - European emissions trading scheme (EU-ETS)

CH - Système d'échange de quotas d'émission (SEQE)

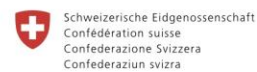
Marchés volontaires

- **Participation volontaire**
- **Absence de contingentement** : un certificat est produit lorsqu'un acteur prouve qu'il a moins émis que ce qui était prévu
- Un certificat acheté sur un marché volontaire ne permet pas de répondre à une obligation légale

Exemples :

myclimate

Marchés réglementés du carbone



Office fédéral de l'environnement OFEV
Registre suisse des échanges de quotas d'émission

DE FR EN IT
Bienvenue
Connexion
Enchères
Dates et résultats
Evaluations à partir de 2020
Participants admis
Liste blanche/projets
Rapports publics
Comptes
Liste des transactions
Attestations nationales
Attestations internationales

Dates et résultats

Vous trouverez des informations détaillées sur les mises aux enchères dans la [Fiche d'information: Mise aux enchères de droits d'émission](#) générales de mise aux enchères.

42 entrées trouvées, affichées: 1 à 20. | [Première/Précédente] 1,2,3 [Prochaine/Dernière]

Nom de l'enchère	Date de début	Date de fin	Type d'unité	Quantité mise à l'enchère	Quantité minimale	Quantité maximale	Prix d'adjudication	Quantité adjudicée
2024_03_C	14.10.2024 12:00	16.10.2024 17:00	0-7-CHUA	433 500	50	433 500	60,02 EUR	433 500
2024_02_C	09.09.2024 12:00	11.09.2024 17:00	0-9-CHU	200 000	50	200 000	64,11 EUR	199 950
2024_01_C	04.03.2024 12:00	06.03.2024 17:00	0-9-CHU	151 650	50	151 650	55,50 EUR	151 650
2023_03_C	13.11.2023 12:00	15.11.2023 17:00	0-9-CHU	140 000	50	140 000	77,71 EUR	140 000
2023_02_C	11.09.2023 12:00	13.09.2023 17:00	0-7-CHUA	183 550	50	183 550	80,28 EUR	183 550
2023_01_C	20.03.2023 12:00	22.03.2023 17:00	0-9-CHU	119 450	50	119 450	86,26 EUR	119 450
2022_04_C	28.11.2022 12:00	30.11.2022 17:00	0-9-CHU	110 000	50	110 000	80,00 EUR	109 950

EU Carbon Permits



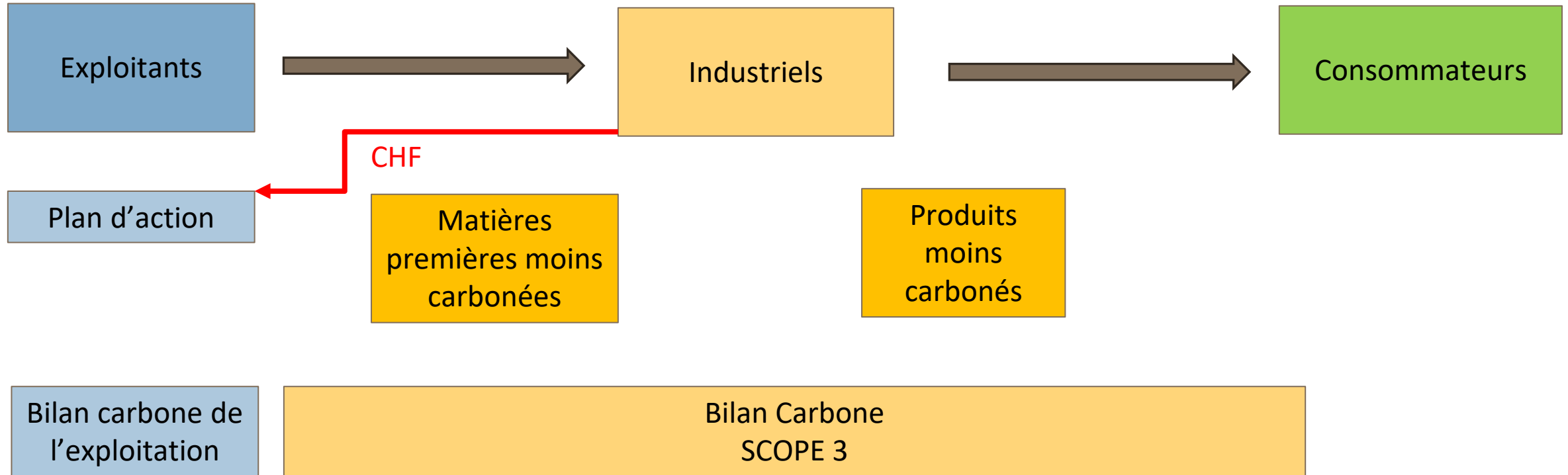
<https://tradingeconomics.com/commodity/carbon>

Limites des marchés volontaires

- **Certificats «fantôme»** - Surestimations du nombre de certificats délivrés
 - Limites méthodologiques : quantification peu fiable (coût)
 - Scénari de référence généreux
 - Conflits d'intérêts : contrôle lacunaire
 - Critère d'additionnalité ineffectif (énergie renouvelable)
- **Double comptage** – Double revendication des réductions
 - Déduction d'un crédit carbone à double (souvent dans le pays d'accueil et par une entreprise étrangère)
- **Fuites du carbone**
 - Echelle (effort net) : défrichement nécessitant une obligation de reforestation

Agroimpact n'est pas un marché volontaire du carbone

- Réunit des acteurs de la filière agro-alimentaire



—> absence de fuite

—> absence de compensation et de double-compte

Agroimpact n'est pas un marché volontaire du carbone

- **La prime rétribue les efforts «carbone» des exploitants, elle est versée sur les matières premières** : volonté des industriels d'encourager la production de matières spécifiques moins carbonées et non une production alternative ou moins importante
- **Ne produit pas de certificats «carbone», mais des matières premières moins carbonées (certifiées)** → pas de plateforme d'échange des certificats
- Le paiement de la prime permet aux industriels/transformateurs/distributeurs de revendiquer les **réductions/séquestrations effectives** des émissions et de les comptabiliser dans leur scope 3.
- Ces réductions/séquestrations sont **mesurées et certifiées** par Agroimpact.

Lien avec le marché des matières premières

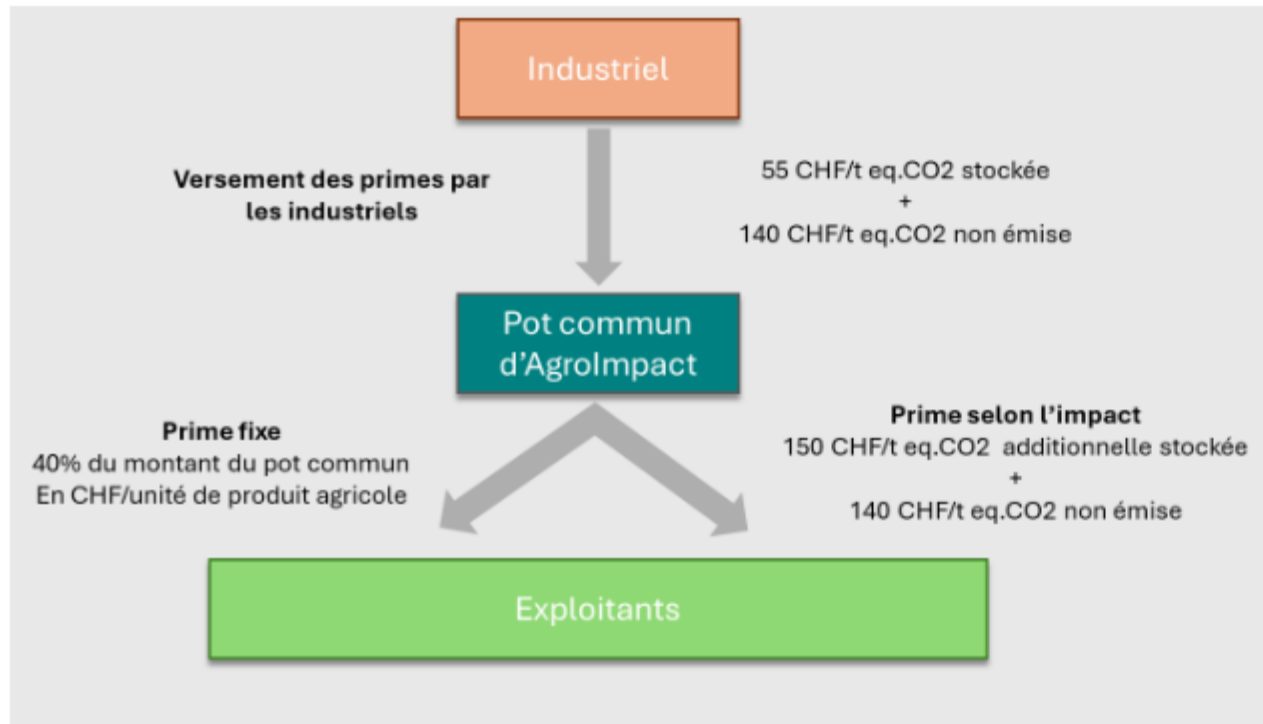
- La valeur de la tonne de CO₂eq non émise ou séquestrée **n'est pas le résultat de l'interaction entre demande et offre de certificats** : valeur est fixée par Agroimpact
- **La prime est indépendante du marché des matières premières**
 - Le montant total de prime reçue par un exploitant dépend de l'ampleur des efforts de réduction/séquestration réalisés
 - Les fluctuations/chocs sur le marché des matières premières : impactent potentiellement leur prix mais pas la prime «Agroimpact»
 - Les caractéristiques des matières premières (labels, provenance, qualité) : impactent potentiellement leur prix mais pas la prime «Agroimpact»
- **Agroimpact** : ouvert à tous les acteurs de la filière // pas d'impact sur l'état de la concurrence

Valeur de référence du CO₂

- **Fixée par Agroimpact – avec les acteurs de la filière**
- **Ancrages**
 - **Coût de l'inaction // dommages générés par les changements climatiques actuels et futurs : coût d'opportunité pour la société**
 - **Coût de l'action // mesures de réduction/séquestration des émissions**
- **Evolution —> augmentation**

Plateforme de financement et mécanisme de primes

Méthode de calcul de la prime: Nouvelle proposition



Le principe

Séparer la prime en deux, une partie fixe et une partie variable en fonction de l'impact

Le changement climatique est une réalité...

Nous pouvons **saisir l'opportunité** de participer à la transition climatique en nous engageant proactivement pour décarboner la filière agroalimentaire (et aussi mettre en évidence tout ce que nous avons déjà fait)!

Ou **attendre que l'on nous impose** de nouvelles contraintes que nous n'aurons pas décidé et subir des critiques souvent dogmatiques sur les émissions de gaz à effet de serre produites par l'agriculture.

Merci pour
votre attention

www.agroimpact.ch

